

29. Pantin. — Ecoles rue de Montreuil  
L'heure de la Récréation



Dossier pédagogique enseignant

## École et hygiène à Pantin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Pôle Mémoire  
et patrimoine  
Ville de Pantin

## Le service médiation

Archives ? Vous avez dit archives ? Mais que sont les archives ? À quoi servent-elles ? Quel est le rôle d'un service d'archives ? C'est à ces questions que le service médiation du pôle Mémoire et patrimoine espère répondre, grâce aux activités qu'il propose aux élèves de tous les niveaux.

Le service médiation accueille chaque année de nombreuses classes, afin de leur faire découvrir les archives et de travailler sur les sources qui constituent l'Histoire. Une manière de rendre plus concrète cette discipline. Les ateliers sont préparés en fonction des programmes du primaire et du secondaire. Une visite des lieux permet à vos élèves de découvrir le monde des archives.

Travailler avec les documents originaux permet aux élèves de :

- ◆ se confronter aux sources premières de l'histoire et d'apprendre à les observer et les questionner ;
- ◆ mettre en perspective certains événements nationaux et les rendre plus concrets, grâce à une approche locale ;
- ◆ affûter leur sens critique par une démarche active, pédagogique et ludique ;
- ◆ découvrir la richesse du patrimoine pantinois.

En plus du lien avec les programmes scolaires, l'action du service médiation s'intègre dans les dispositifs d'accompagnement et d'encadrement de l'élève mis en place par l'Éducation nationale et d'enseignements pratiques interdisciplinaires.

Enfin, elle répond au dispositif d'éducation artistique et culturelle qui a pour objectifs de :

- ◆ contribuer à la constitution d'une culture personnelle riche et cohérente chez les élèves ;
- ◆ permettre aux élèves de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain ;
- ◆ acquérir une culture partagée, riche et diversifiée.



En savoir plus

Rendez-vous sur notre site internet à la rubrique « En classe »

<http://patrimoine.ville-pantin.fr>

## Éléments clés sur l'évolution de l'enseignement

D'abord laissée à l'initiative des paroisses et des congrégations enseignantes, l'instruction élémentaire devient, au XIX<sup>e</sup> siècle, une mission fondamentale de l'État. C'est le siècle du développement de l'enseignement primaire.

Les mentalités évoluent en faveur d'une instruction pour tous. On comprend que l'instruction peut permettre l'ascension sociale et l'enfant n'est plus simplement considéré comme une force de travail. Ce phénomène se déclenche surtout à partir des années 1870 et les lois Ferry concrétisent cette demande.

### Principales étapes nationales

**1670-1700** Fondation de nombreuses congrégations enseignantes.

**1791** La création d'une « instruction publique, commune à tous les citoyens » est inscrite dans la loi constitutionnelle.

**1793** Robespierre présente à la Convention le projet de Le Peletier de Saint-Fargeau, qui prévoit de créer des « maisons d'éducation nationales » gratuites et obligatoires. Les parents sont tenus d'envoyer à l'école leurs enfants de six à huit ans, les maîtres sont payés par la République en fonction du nombre des élèves.

**1794** Le décret Lakanal supprime toute obligation scolaire.

**1795** La loi Daunou supprime la gratuité de l'enseignement primaire ; la rétribution de l'instituteur est assumée par les parents.

**1816.** Création d'un brevet de capacités à trois degrés, premier diplôme officiel exigé des instituteurs.

**1833** La loi Guizot impose aux communes de plus de 500 habitants l'ouverture d'une école primaire publique, à celles de plus de 6 000 habitants, une école primaire supérieure et aux départements l'entretien d'une école normale d'instituteurs. C'est la naissance d'un véritable enseignement primaire public.

	<b>1850</b>	La loi Falloux sur l'instruction primaire vise à renforcer le contrôle de l'Église catholique sur l'école. Les communes de plus de 800 habitants doivent ouvrir une école de filles.
	<b>1867</b>	La loi Duruy autorise les communes à percevoir un impôt pour instaurer la gratuité de leurs écoles primaires publiques ; l'obligation d'ouvrir une école de filles est étendue à toutes les communes de plus de 500 habitants.
	<b>1881</b>	La loi Ferry instaure la gratuité de l'école primaire publique.
<b>1882</b>	Document 4	<b>1882</b> La loi Ferry instaure l'obligation de l'enseignement élémentaire et la laïcisation des programmes des écoles publiques. L'instruction morale et civique remplace l'instruction religieuse. Les bataillons scolaires créés en 1882 disparaissent une dizaine d'années plus tard au profit de l'éducation physique.
<b>1886</b>	Document 3	<b>1886</b> La loi Goblet fixe l'organisation générale de l'école primaire. Laïcisation du personnel des écoles publiques. Création de l'Inspection médicale des écoles.
		<b>1887</b> Création du Service de santé scolaire dans les grandes villes.
<b>1889</b>	Documents 5 et 6	<b>1889</b> Les maîtres des écoles publiques deviennent fonctionnaires de l'État.
<b>Fin du XIX<sup>e</sup> siècle</b>	Document 1	
<b>1892</b>	Document 7	
<b>1893</b>	Document 8	

## Et à Pantin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ?

À Pantin, ville industrielle urbanisée et peuplée très rapidement (901 habitants en 1802, 29 260 habitants en 1901), seuls deux groupes scolaires existent en 1876 : l'un rue des Grilles dans le centre, l'autre rue Thiers (actuelle rue Condorcet) aux Quatre-Chemins.

La forte augmentation du nombre d'enfants à scolariser, suite à l'application des lois Ferry, oblige la municipalité à bâtir deux groupes scolaires supplémentaires : le premier en 1889 à côté de la nouvelle mairie (actuelle école Sadi-Carnot), le second en 1899 rue de Montreuil (actuelles écoles Charles-Auray et Paul-Langevin).

En 1898 ce sont ainsi près de 4 300 enfants qui sont inscrits dans les écoles publiques de la ville.

En 1900, Pantin bénéficie de quatre groupes scolaires comprenant chacun une école de garçons, une école de filles et une école maternelle, construits pour les derniers selon des typologies tenant compte de l'aération, l'ameublement, les lieux d'aisance, la disposition des fenêtres et des portes.

**Le groupe, dit du centre,** construit rue des Grilles en 1876, est inauguré en juillet 1877. Il est démoli en 1975.



> L'école de garçons comprend sept classes primaires élémentaires, réunissant ensemble 464 enfants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire 1898-1899.

> L'école de filles comprend huit classes primaires élémentaires, réunissant ensemble 457 enfants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire 1898-1899.

> L'école maternelle comprend cinq classes maternelles, réunissant ensemble 491 enfants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire 1898-1899.

**Le groupe, dit de la Mairie**, se trouve rue Sadi-Carnot, derrière la maison commune (aujourd'hui école Sadi-Carnot).

Construit en 1889, il est agrandi en 1899 pour la création d'une école maternelle ; ce groupe est inauguré en 1890.



> L'école de garçons comprend huit classes primaires élémentaires, réunissant ensemble 436 enfants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire 1898-1899.

> L'école de filles comprend huit classes primaires élémentaires, réunissant ensemble 407 enfants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire 1898-1899.

> L'école maternelle comprend une classe enfantine et cinq classes maternelles, réunissant ensemble 431 enfants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 1898-1899.

**Le groupe, dit des Quatre-Chemins**, est construit en 1876 rue Thiers et inauguré en 1877. Il est agrandi en 1896 pour créer une école maternelle. Sa désaffectation est votée lors de la séance du Conseil municipal du 30 septembre 1970.



L'école de garçons comprend huit classes primaires élémentaires, réunissant ensemble 472 enfants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire 1898-1899.

L'école de filles comprend sept classes primaires élémentaires, réunissant ensemble 406 enfants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire 1898-1899.

L'école maternelle comprend cinq classes maternelles, réunissant ensemble 355 enfants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire 1898-1899.

**Le groupe, dit de la rue Montreuil**, (aujourd'hui écoles Charles-Auray et Paul-Langevin) est construit en 1900. L'inauguration a lieu le 7 juillet 1901.



> L'école de garçons comprend huit classes de garçons dont quatre sont occupées en 1900 et reçoivent 150 enfants.

> L'école de filles comprend huit classes primaires élémentaires dont quatre sont occupées en 1900 et reçoivent 150 enfants.

> L'école maternelle comprend quatre classes maternelles, dont trois sont occupées et dont la quatrième est ouverte un peu plus tard.

### **Écoles privées**

En 1900, il y a à Pantin huit écoles privées, dont cinq sont dirigées par des laïques et trois par des congréganistes. Elles accueillent des classes de filles ou de garçons, deux d'entre elles sont mixtes.

## Une instruction réglementée

Alors qu'avant 1880, l'enseignement – assimilé par répétition – n'apporte que les rudiments (lire, écrire, compter), la loi du 28 mars 1882, rendant l'école obligatoire, organise et précise dans son premier article les contenus pédagogiques :

« L'instruction morale et civique ;

La lecture et l'écriture ;

La langue et les éléments de la littérature française ;

La géographie, particulièrement celle de la France ;

L'histoire, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours ;

Quelques leçons usuelles de droit et d'économie politique ;

Les éléments des sciences naturelles physiques et mathématiques, leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers ;

Les éléments du dessin, du modelage et de la musique ;

La gymnastique ;

Pour les filles, les travaux à l'aiguille. »

L'enseignement, grâce à une réelle organisation pédagogique et à de nouvelles méthodes, devient ainsi plus efficace.

La loi Goblet de 1886 renforce les progrès apportés à l'instruction en obligeant les communes à assurer les dépenses liées à l'acquisition, à l'entretien et au renouvellement du mobilier scolaire et du matériel collectif d'enseignement.

### ■ Document 1

Photo de classe à l'école Sadi-Carnot (non datée, fin du XIX<sup>e</sup> siècle). [\[À télécharger\]](#)

### ■ Document 2

Règlement des écoles primaires pour l'arrondissement de Pantin, procès-verbal de la séance du 5 février 1836. [\[À télécharger\]](#)

### ■ Document 3

Règlement pour les écoles publiques approuvé par décision de M. le ministre de l'Instruction publique en date du 28 juillet 1886. [\[À télécharger\]](#)

## Hygiène et santé

À l'aube du xx<sup>e</sup> siècle, la médecine des enfants semble entrer dans une ère nouvelle, qui permet enfin le recul de la mortalité infantile, longtemps vécue comme une fatalité. Jusqu'alors, les maladies infectieuses (scarlatine, rougeole, diphtérie, coqueluche, tuberculose) constituent le fléau le plus redoutable, qui décime les jeunes enfants, particulièrement ceux des quartiers défavorisés. Pour comprendre l'ampleur de la révolution qui s'est alors opérée, il faut rappeler les conditions de vie de l'époque : ordures en putréfaction, déchets animaux, égouts à ciel ouvert. Les rues étaient de véritables cloaques ; les cabinets étaient rares, les pots de chambre déversés dans les cours d'habitations. La puanteur était légendaire, surtout en été. Odeurs fétides et miasmes étaient considérés comme la cause de la plupart des maladies. C'est au milieu du xix<sup>e</sup> siècle que s'amorce dans les pays en voie d'industrialisation une véritable révolution sanitaire, avec une nette augmentation de l'espérance de vie, suivie quelques décennies plus tard par une chute considérable de la mortalité infantile. Au-delà des progrès de la médecine, trois phénomènes sont à porter à ce crédit : l'amélioration de l'habitat et en conséquence une réduction de la promiscuité ; l'amélioration de l'alimentation grâce aux progrès de l'agriculture et de la technologie et surtout l'amélioration de l'hygiène. Une des transformations socio-culturelles majeures du xix<sup>e</sup> siècle a été le changement de comportement dans l'hygiène personnelle, comprenant l'hygiène corporelle et le lavage du linge, de même que le développement de l'hygiène environnementale.

Pantin accuse un retard en la matière vis-à-vis des communes voisines. En effet, le premier dispensaire de la ville est dû à une initiative philanthropique, subventionnée par les communes et le département de la Seine. Il s'agit de la *Société du dispensaire gratuit de Pantin-Aubervilliers pour les enfants indigents malades* ouverte le 22 janvier 1895, route de Flandre (actuelle avenue Jean-Jaurès) au n° 30. En 1899, 1 556 enfants y reçoivent des soins. Vingt ans plus tard, on y soigne encore 1 659 enfants.

Ce n'est qu'en 1931 que la ville ouvre son premier centre d'hygiène sociale aux Pantinois, rue Berthier. En revanche, depuis 1923, une école de plein air destinée aux enfants de la ville « déficients et pré-tuberculeux » fonctionne. Cette école, temporaire dans un premier temps, puis permanente en 1932, contribue pour Pantin à combler son retard dans le domaine social.

## Endiguer les épidémies fréquentes à l'école

Le sureffectif des enfants par classe entraîne des problèmes d'hygiène et de santé. À Pantin par exemple, devant la persistance de la surpopulation scolaire, le directeur de l'école du centre fait part au conseil municipal de son désarroi. Ainsi, « une classe de 60 places maximum recevait en moyenne 90 enfants, soit 2 m<sup>3</sup> par enfant, quand il devrait [y] en avoir au mois 4,5 m<sup>3</sup>. » Or, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, « la santé publique devient non seulement une nécessité sociale mais aussi, avec le développement de l'industrie, une nécessité économique. L'école, qui s'attache tout d'abord à protéger la santé des élèves, bientôt devient le vecteur d'une nouvelle morale hygiéniste » (Michel Laine, *Les constructions scolaires en France*, Paris, PUF, 1996).

Les prémices de la santé scolaire voient ainsi le jour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1886, le principe d'obligation d'une inspection médicale scolaire dans les écoles primaires souhaité par Jules Ferry apparaît dans sa loi d'organisation de l'instruction publique du 30 octobre 1886, mais l'application de cette décision est laissée à l'initiative des communes.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en plus des nouvelles règles d'hygiène, vaccins et sérums sont diffusés : le sérum antidiptérique est mis au point en 1894 par le docteur Roux ; en 1882, la découverte par le médecin allemand Koch du bacille de la tuberculose, appelé bacille de Koch, permettra en 1921 d'essayer avec succès le premier vaccin contre la tuberculose, baptisé BCG.

### ■ Document 4

Courrier du préfet de la Seine du 1<sup>er</sup> juin 1882 au maire de Pantin concernant les préjugés sur les périodes de vaccinations. [\[À télécharger\]](#)

### ■ Document 5

Courrier du préfet de la Seine de 1892 pour le maire de Pantin concernant la vaccination obligatoire des enfants admis dans une école afin de faire disparaître la variole. [\[À télécharger\]](#)

### ■ Document 6

Télégramme du préfet de la Seine aux maires des communes des arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis concernant l'épidémie de grippe. [\[À télécharger\]](#)

### ■ Document 7

Brouillon de la réponse du maire de Pantin au préfet de la Seine le 26 décembre 1889 concernant la propagation de la grippe dans les écoles et les mesures prises. [\[À télécharger\]](#)

### ■ Document 8

Rapport du médecin inspecteur des établissements scolaires du 28 janvier 1893 signalant une forte épidémie de coqueluche dans le quartier des Quatre-Chemins et à l'école de filles. [\[À télécharger\]](#)

## Pistes de travail

- Les débuts d'une scolarisation encadrée, puis obligatoire avec la mise en place de règlements scolaires : conditions d'admission, programme scolaire, emploi du temps, etc.  
> documents 1, 2, 3, 7.
- Le rôle de l'école en matière d'hygiène et de santé : vaccinations, prévention des maladies et luttés contre les épidémies.  
> documents 4, 5, 6, 7, 8.

## Grille d'analyse des documents

**Voici quelques exemples de questionnement qui permettront à vos élèves de découvrir les documents, d'apporter les premières informations propices à la compréhension des textes.**

- ◆ Quelle est sa forme ?

Est-ce un document isolé ? Un registre ? Une correspondance ?

- ◆ Est-il écrit ?

Si oui, est-il manuscrit ? Imprimé ? La diffusion est totalement différente entre les deux.

- ◆ Est-il iconographique ?

Si oui, est-ce un dessin ? Une photographie ?

- ◆ Quelle est sa nature ?

Est-ce un document à diffuser ? Un courrier ? Un tableau ? Un brouillon ?

Les archives municipales conservent par exemple des brouillons de lettre ou de rapport, ainsi que des copies, les originaux ayant été envoyés par courrier aux différents destinataires. Ils permettent néanmoins de retracer la correspondance administrative de cette époque.

**Les élèves peuvent ensuite passer à l'étape de la lecture du document qui permet d'extraire des connaissances sur le sujet traité. Cette grille de lecture peut être simplifiée ou au contraire complexifiée, selon les niveaux de classe et les thèmes abordés.**

- ◆ Qui écrit ?

Des indices permettent-ils de le savoir ? Pour cela, il faut regarder le bas du document, qui peut présenter une signature, un mode de validation. Le haut est également précieux avec un en-tête sur une correspondance, un rapport, une enquête. Mais parfois aucune indication n'est donnée.

- ◆ À qui ?

Est-ce à une personne en particulier ? Un ensemble de correspondants ?

- ◆ Quand ?

Quelle est la chronologie des documents ? Celle-ci permet d'établir un lien entre certains d'entre eux, notamment pour les réponses apportées à des courriers. Lorsque aucune date n'est mentionnée, on peut regarder le contenu du document pour essayer de le dater.

- ◆ Pour quelles raisons ?  
Est-ce pour garder trace d'une décision ? Informer ? Contrôler? Correspondre ? Etc.
- ◆ Quel est le contenu de ces documents ? De quoi est-il question ?

*Objectifs* : observer un document d'archives et en extraire les informations clés

**+** Avant d'étudier dans le détail ces documents, demandez aux élèves quelle représentation ils ont de l'école autrefois, en comparaison avec l'école aujourd'hui.

## Propositions de questionnement

### 1. Étude du document 1

Comment sont habillés les enfants ?

En observant les enfants, que remarquez-vous de particulier ?

Y-a-t-il une classe ou deux sur cette photo ?

Comparez cette photo avec une photo de votre classe aujourd'hui : quelles sont les différences et peut-être les ressemblances ?

### 2. Étude des documents 2 et 3

Comparez quelques articles traitant du même sujet dans les règlements de 1833, 1886 et actuellement appliqués, en notant les différences et les similitudes.

Vous pouvez réaliser une grille de lecture sur ce modèle pour y reporter par exemple les renseignements suivants :

	L'école d'hier	L'école d'aujourd'hui
<b>Âge d'admission</b>		
<b>Âge de sortie</b>		
<b>Conditions d'admission</b>		
<b>Emploi du temps</b>		
<b>Programme scolaire (différence filles / garçons)</b>		
<b>Punitions et récompenses</b>		
<b>Jours fériés</b>		
<b>Mixité</b>		

Le premier règlement date de 1833, le second de 1886. Entre ces deux dates, les lois de 1881 et 1882 rendant l'école gratuite, obligatoire et laïque ont été votées. Par quoi l'instruction religieuse a-t-elle alors été remplacée ?

**+** À rattacher aux documents 1 et 8 (non mixité des classes), 5 (pour les conditions d'admission : santé, vaccinations).

### 3. Étude des documents 4 et 5

Aujourd'hui, quelles sont les conditions pour être admis dans une école ?

Vaccine-t-on toujours les enfants à l'école ? Y-a-t-il toujours des risques de contagions et d'épidémies ?

Qu'est ce que la petite vérole ou variole ? Cette maladie existe-t-elle toujours ?  
Contre quel préjugé devait autrefois se battre le conseil d'hygiène et de salubrité ? La vaccination était-elle aussi répandue qu'aujourd'hui ?

#### **4. Étude des documents 6, 7 et 8**

La grippe et la coqueluche sont-elles des maladies qui existent encore aujourd'hui en France ou dans le monde ?

Quelles mesures prenait-on à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour éviter de contaminer tous les enfants des écoles ?

Pourquoi ces maladies se propageaient-elles aussi facilement ? Les conditions de vie, notamment les logements des quartiers ouvriers étaient-ils sains et bien aérés ?

Avait-on accès aux soins aussi facilement qu'aujourd'hui ?

## Bibliographie

BELLANGER Emmanuel, *Pantin, mémoire de ville, mémoires de communaux*, archives municipales de Pantin, 2001

BOURNON Fernand, *État des communes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Pantin notice historique et renseignements administratifs*, Montévrain, 1901

MUZART Sandrine, *De la maison d'école aux groupes scolaires, la construction des écoles primaires et maternelles dans le canton de Pantin entre le début du XX<sup>e</sup> siècle et la veille de la première guerre mondiale*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université Paris XII Val de Marne, juin 1999

ROUYER Rémi, *L'architecture et les politiques hygiénistes, des bonnes œuvres aux acquis sociaux*, Parcours d'architecture n°11, archives municipales de Pantin, 2006

**CES OUVRAGES SONT CONSULTABLES EN SALLE DE LECTURE DU PÔLE MÉMOIRE ET PATRIMOINE.**

## Webographie

Site L'Histoire par l'image : [www.histoire-image.org](http://www.histoire-image.org)

ALBIGÈS Luce-Marie et OLIVE Sophie, « La construction des écoles dans la Somme au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire par l'image* [en ligne], consulté le 10 juillet 2017. URL : <http://www.histoire-image.org/etudes/construction-ecoles-somme-xixe-siecle>

SUMPF Alban, « Un modèle de l'Instruction républicaine », *Histoire par l'image* [en ligne], consulté le 10 Juillet 2017. URL : <http://www.histoire-image.org/etudes/modele-instruction-republicaine>

## Jeunesse

FRIOUX Stéphane et NOURRISSON Didier, *Propre et sain ! Un siècle d'hygiène à l'école en images*, Armand Colin, 2015

# Sources du dossier

## Illustrations

Écoles rue de Montreuil, archives municipales de Pantin 2fi294

Les écoles rue du Centre, archives municipales de Pantin 2fi188

La Mairie et les écoles, archives municipales de Pantin 2fi520

Les écoles et l'église [église Sainte-Marthe, école de la rue Thiers], archives municipales de Pantin 2fi52

École rue de Montreuil, l'heure de la récréation, archives municipales de Pantin 2fi294

Centre de santé de Pantin, archives municipales de Pantin 3fi659

**D'AUTRES ILLUSTRATIONS SUR LE MÊME THÈME SONT CONSULTABLES SUR LE PORTAIL INTERNET DU PÔLE MÉMOIRE ET PATRIMOINE : [patrimoine.ville-pantin.fr](http://patrimoine.ville-pantin.fr), DANS LA RUBRIQUE « RECHERCHER DANS LES ARCHIVES ».**

## Dossiers

Photo de classe, archives municipales de Pantin 2fi611

Groupe scolaire des Grilles et rue du centre, archives municipales de Pantin M43

Groupe scolaire des Quatre-Chemins, rue Thiers, archives municipales de Pantin M44

Groupe scolaire de la Mairie, archives municipales de Pantin M45, M47 et M48

Groupe scolaire de la rue Montreuil, archives municipales de Pantin M49, M50

Enseignement primaire : règlements des écoles dans la préfecture de la Seine (1887-1920), archives municipales de Pantin R1

Plaintes déposées à l'encontre des instituteurs et institutrices (1833-1880), archives municipales de Pantin R25

Enseignement primaire : état de situation : personnel enseignant, écoliers (1835-1836), archives municipales de Pantin R57

Enseignement public et privé : fonctionnement des écoles (1837-1894), archives municipales de Pantin R63

Enseignement privé : déclaration d'ouverture des écoles (1861-1894), archives municipales de Pantin R63

Centre d'hygiène sociale rue Berthier et Sainte-Marguerite, archives municipales de Pantin M32, M33

Hygiène scolaire et inspection médicale (1872-1894), archives municipales de Pantin D8

Hygiène scolaire, inspection médicale, santé scolaire (1879-1893), archives municipales de Pantin R13

Vaccinations (1882-1895), archives municipales de Pantin D8



## Nous contacter :

Pôle Mémoire et patrimoine  
84-88 avenue du Général-Leclerc  
93500 Pantin  
01 49 15 39 99  
[adp@ville-pantin.fr](mailto:adp@ville-pantin.fr)  
<http://patrimoine.ville-pantin.fr>

Laurence Navarre  
[l.navarre@ville-pantin.fr](mailto:l.navarre@ville-pantin.fr)  
01 49 15 48 81

Hélène Saunon  
[h.saunon@ville-pantin.fr](mailto:h.saunon@ville-pantin.fr)  
01 49 15 61 02